



CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Andrésy, le 19 mai 2006

JPD/JLT/N° 28/06

Monsieur Jean BERGOUGNOUX
PRESIDENT CPDP FRANCILENNE
PARC SAINT-CHRISTOPHE
Pôle Galilée
10, avenue de l'Entreprise
95865 - CERGY-PONTOISE cedex

réf. : **PROLONGEMENT DE LA FRANCILIENNE**

Objet : **Objectifs du prolongement, Economie et Aménagement du Territoire**

Monsieur le Président de la CPDP,

Lors de la « REUNION DE PROXIMITE » qui s'est tenue à Orgeval, le 28 avril dernier, nous avons eu cet échange :

« M. JEAN-PIERRE DEJOU, PRESIDENT DU CO.P.R.A. 184 :

Je voudrais juste vous poser une question, M. Le Président, parce que nous en sommes à la 15ème réunion de proximité et vous avez pu amonceler un certain nombre d'interventions de gens qui ont donné des avis techniques et scientifiques, posé des questions, etc. et il me vient immédiatement une réflexion et je vous demande de la noter d'une façon très officielle. Quand va t-on prendre en compte la partie scientifique par rapport à la partie politique ? Autrement dit, dans ce débat, quel est le poids des données scientifiques par rapport à l'élan politique ?

M. JEAN BERGOUGNOUX, PRESIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

Vous avez noté, Monsieur DEJOU qu'au cours de ces réunions de proximité, nous avons rassemblé une très grande variété de matériaux, certains sont quantifiables, d'autres sont du vécu, c'est absolument indispensable. La partie scientifique, les réunions thématiques vont être là pour essayer d'aller au maximum au fond des choses, vous le savez puisque vous participez à de nombreux ateliers de préparation ». (extrait du VERBATIM)

Mercredi soir dernier, le 17 à Carrières sous Poissy, nous avons eu le sentiment d'assister à une énième « REUNION DE PROXIMITE ».

Rien de concret ne nous est apparu, encore moins de scientifique, ce que je déplore.

En ce qui nous concerne les questions demeurent sans réponses sur le fond malgré des effets de microphone plus ou moins contrôlés de la part de certains orateurs :

- « **Objectifs du prolongement** » ?
- « **Economie** » ?
- « **Aménagement du Territoire** » ?

Hormis notre conseil, Madame le Ministre et Maître **Corinne LEPAGE**, notre collectif n'a pu s'exprimer en tant que tel lors de ladite « REUNION THEMATIQUE » malgré une demande écrite.

Je joins, donc, à la présente ce qui constituait des éléments de réflexion à l'appui de parutions statistiques que nous aurions souhaités rendre publiques.

En conséquence, je vous saurais gré de bien vouloir accorder à la présente et sa pièce jointe le caractère de contribution écrite sur votre site Internet.

Avec nos remerciements anticipés,

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.



Jean-Pierre DEJOU,
Président du **CO.P.R.A. 184**
[Les Charvaux 8, allée du Quercy
78570 - ANDRESY
☎ et télécopie 01 39 74 55 38
Mobile 06 15 33 87 37]



CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



« Réunion thématique »

Espace Louis Armand 78 – CARRIERES sous Poissy

INTERVENTION du 17 mai 2006

Monsieur le Président de la Commission Particulière de Débat Public Francilienne,
Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Particulière,
Madame le ministre,
Mesdames et Messieurs les élu(e)s,
Mesdames et Messieurs,
Chères CO.P.R.A. siennes, chers CO.P.R.A. siens,

Nous assistons à la première réunion thématique dont les sujets sont les « **Objectifs du prolongement, l'Economie et l'Aménagement du Territoire** ».

Les réunions de proximité ont fait ressortir des objectifs différents : bouclage, prolongement, déviation, ... que sais-je encore !

Nous ne céderons pas à la tentation d'envolées lyriques car le sujet est trop d'importance pour ne pas tenter d'y apporter quelques éléments chiffrés versés au dossier pour relativiser des prises de position qui par ailleurs nous paraissent manquer purement et simplement de réalisme.

Nous attirons votre attention sur le fait que les éléments d'informations qui vont suivre bien évidemment n'intéressent que la région Île-de-France, en général, et les départements des Yvelines et du Val d'Oise, en particulier.

Nous allons nous efforcer d'être les plus objectifs possibles.

L'intervention du CO.P.R.A. 184, outre celle de Maître Corinne LEPAGE, ancien ministre de l'Environnement et conseil de notre collectif portera sur les points suivants :

- L'emploi salarié des nouvelles entreprises franciliennes après 5 ans
- Les créations d'entreprises
- Les défaillances d'entreprises
- La conjoncture 2006

et enfin,

- Les aspects socio-économiques.

1. **L'emploi salarié des nouvelles entreprises franciliennes après 5 ans**

Parmi les 20 000 entreprises créées en Île-de-France au premier semestre 1998, 9 000 sont encore actives en 2003. Ces entreprises sont soit créées de toutes pièces (« créations pures ») soit issues d'une reprise.

Les entreprises créées de toutes pièces survivent moins bien que les autres...

Seules, 44 % des entreprises créées de toutes pièces sont encore actives au bout de 5 ans contre 52 % pour les entreprises issues d'une reprise.

...mais embauchent plus.

Cependant, elles génèrent plus fortement de l'emploi salarié. Entre 1998 et 2003, l'emploi salarié des « créations pures » a augmenté en moyenne de 20 % chaque année, celui des « reprises » seulement de 6 %.

Cette augmentation importante de l'emploi salarié pour les « créations pures » s'explique notamment par la petite taille des entreprises à leur création.

Plus d'emplois salariés quand l'entreprise recourt à des emplois occasionnels.

2. **Les créations d'entreprises**

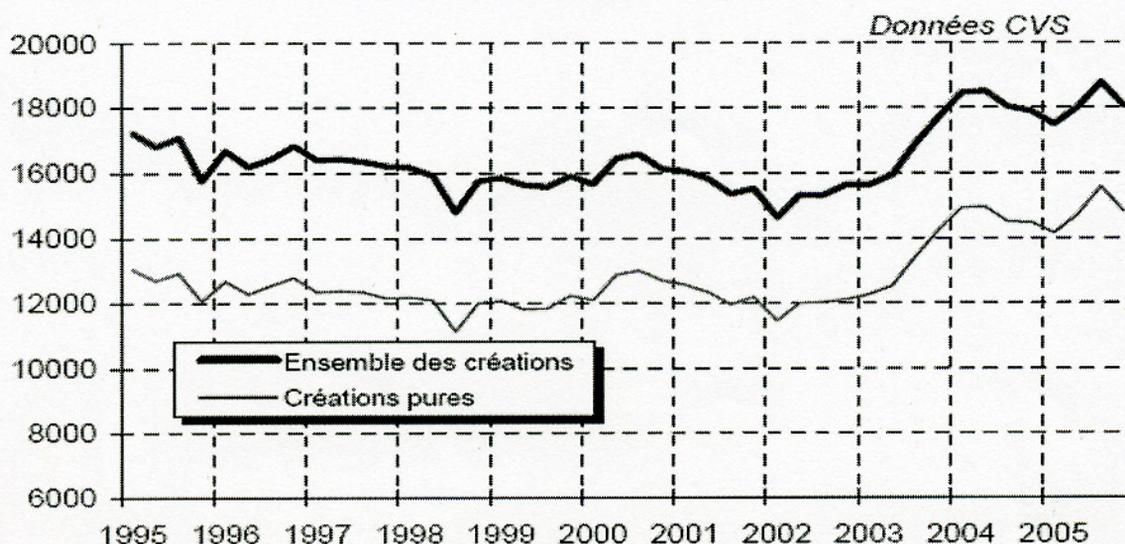
Au total, pour l'année 2005, le nombre de créations diminue de 1% dans la région Île-de-France.

Malgré une baisse de 2 % des créations, la capitale demeure le vivier privilégié pour la création d'entreprises : 39 % des nouvelles entreprises naissent à Paris.

Création d'entreprises selon les départements (variation 2005/2004 en %) :

pour les Yvelines : 0,2 %
pour le Val d'Oise : - 1,1 %

Créations d'entreprises sur 10 ans



Source : INSEE, répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE),
champ industrie, commerce, services (ICS)

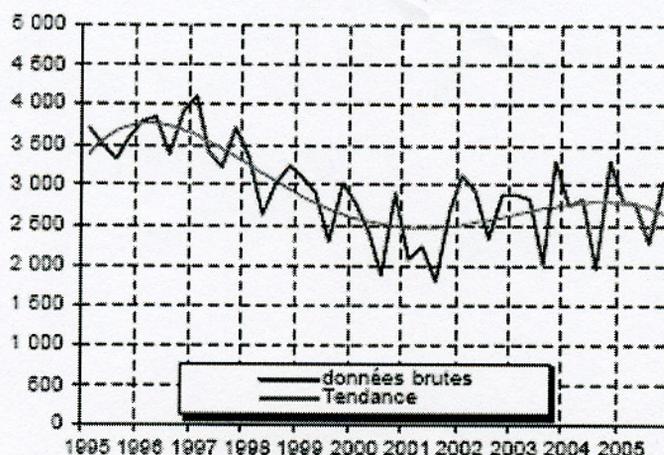
3. Les défaillances d'entreprises

En 2005, les défaillances ont le plus augmenté dans les secteurs des services aux particuliers et de la construction (respectivement + 3,5 % et +1 %). A l'inverse, elles ont particulièrement baissé dans l'Industrie (-4,3 %) et le secteur des services aux entreprises (-1,1 %).

Défaillance d'entreprises selon les départements (variation 2005/2004 en %) :

pour les Yvelines : - 0,4 %
pour le Val d'Oise : 4,8 %

Défaillances d'entreprises sur dix ans



Source : BODACC, champ : ensemble des activités hors éducation, santé, activités associatives

4. **La conjoncture 2006**

- **La consommation des ménages soutient la demande en fin d'année**

En France, après un premier semestre en demi-teinte, la croissance s'est ponctuellement accélérée au troisième trimestre (+0,7 %) puis s'est repliée au dernier trimestre (+0,2 %). Seule la consommation des ménages a soutenu l'activité en fin d'année, mais elle a provoqué une hausse des importations. Le fléchissement de l'investissement des entreprises conjugué au déficit du commerce extérieur explique ce ralentissement plus marqué que prévu.

La situation francilienne 2005 est semblable à la situation française.

- **Une année en dents de scie dans l'Industrie**

L'activité industrielle francilienne a été irrégulière en 2005, avec des pics d'activité en tout début d'année et au troisième trimestre.

La situation est délicate dans l'industrie automobile, en raison de la faiblesse de la demande intérieure et européenne.

- **Situation contrastée dans le tertiaire**

Dans les services marchands, les chefs d'entreprise ont globalement constaté une augmentation de leur activité en 2005 (Ingénierie technique, ingénierie informatique et le conseil pour les affaires et la gestion).

L'activité dans le commerce de gros a été atone tout au long de l'année 2005, autour de son niveau de longue période.

- **Activité dynamique dans la construction**

Après la faible reprise de 2004, la construction renoue avec une croissance plus dynamique en 2005.

Cette augmentation (logements neufs +4 %) est due aux nouveaux programmes de logements collectifs.

- **Une bonne année pour le Tourisme**

La reprise de l'activité touristique amorcée en 2004 s'est poursuivie en 2005. Les hôteliers ont majoritairement jugé bonne leur activité de l'année.

- **Des créations d'entreprises en légère baisse**

En 2005, 72 200 entreprises ont été créées dans la région soit 1 % de moins qu'en 2004.

- **Une hausse de l'emploi salarié dans le secteur privé qui reste à confirmer**

Une nette reprise de l'emploi a été observée au premier semestre 2005 dans le secteur privé non agricole, avec une hausse de +0,7 % des effectifs salariés.

Cette reprise ne s'est pas confirmée en fin d'année.

La croissance de +0,9 % enregistrée au cours de l'année s'explique par la forte hausse de l'emploi dans le secteur tertiaire (conseil et assistance, santé et action sociale, services opérationnels, activités immobilières).

La décroissance de l'emploi dans les établissements industriels franciliens s'est poursuivie à un rythme très soutenu (- 3,0 % par an), supérieur à celui de l'année 2004. Les tendances à la baisse de l'emploi industriel continuent, ainsi, à être plus marquées en Île-de-France qu'au niveau national.

- **Des entrées et des sorties plus nombreuses sur le marché du travail**

Le diagnostic d'une reprise limitée de l'emploi salarié doit, toutefois être nuancé par les informations connues sur les flux. On observe, en effet, une nette accélération des mouvements sur le marché du travail, notamment en fin d'année 2005.

Celle-ci est due, en partie, à l'augmentation du nombre des missions d'intérim : + 6,6 % sur les trois premiers trimestres 2005 par rapport à la même période de 2004.

- **La part des CDI dans les offres d'emploi déposées à l'ANPE progresse**

L'augmentation très sensible du nombre des offres d'emploi déposées à l'ANPE tout au long de l'année 2005 confirme cette tendance à la hausse des recrutements. A l'exception des ouvriers non qualifiés, toutes les catégories socioprofessionnelles bénéficient de ce recours plus fréquent des employeurs au CDI.

Celui-ci peut-être interprété comme le signe d'une amélioration des perspectives économiques des entreprises, qui hésiteraient moins qu'auparavant à recruter sur des emplois stables. Il peut aussi s'expliquer par l'usage fréquent du contrat « nouvelles embauches » (CNE), destiné aux entreprises de 20 salariés ou moins, d'une part, et par le nombre très élevé de contrats aidés (CDI ou CDD longs) conclu à partir de septembre 2005 d'autre part.

- **Un chômage en baisse sensible**

Les données de l'ANPE sur la demande d'emploi confirment cette évolution très positive.

Cette amélioration a principalement profité aux cadres, aux professions intermédiaires et aux ouvriers. En revanche, la tendance demeure moins favorable pour les employés de commerce et des services directs aux particuliers. La baisse a été plus sensible pour les hommes que pour les femmes.

Toutes ces observations et commentaires sont le fruit de travaux de l'INSEE (H. FRECHOU, G.ANO- C. DRIGNY-MERIEL, N. GUILLON DESHAYES, B.SIMONIN) et de nombreux autres organismes tels que ANPE, ARD, Banque de France, Cellule économique Île-de-France pour la construction, les travaux publics et les matériaux, CCIP-OFEM, CRCI, CRT, Crocis-CCIP, DREIF, GARP, GIM, OREF et RGF.

Nous nous efforcerons également dans nos réflexions de ne pas oublier les termes du « Rapport de la Cour des Comptes » .

Merci de votre écoute.